

**Proces-Verbal de la réunion CSSCT ordinaire Etablissement
Autres Hôtels du 26^{er} Mars 2024**

/ Secrétaire de la CSSCT Etablissement Autres Hôtels

A : Membres de la CSSCT

CC : Président, Secrétaire et Membres CSE

Membres Légaux	

Membres Experts	

Membres de Droit	
Médecin du Travail / Infirmier	
Médecin du Travail/Infirmier	
Coordinatrice en Prévention des Risques Professionnels - LUC FOTIUSie BREARD	
Inspectrice du Tr	
Agent des services de prévention CR	

Représentants Syndicaux CSSCT	
Titulaires / Suppléants	
- CFE-CGC	
A	
T	

Invités	

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du 07 février 2024

La cheffe d'établissement [REDACTED] demande si les membres ont des objections à faire et procède à l'appel des votants.

[REDACTED] ention

[REDACTED] our

[REDACTED] ur

[REDACTED] our.

[REDACTED] aba: abstention

[REDACTED] sent

[REDACTED] ur

Point 2 – Examen des statistiques des accidents de travail du 4^{ème} trimestre civil année 2023 :

[REDACTED] avez-vous des questions ou remarques ?

[REDACTED] est-ce qu'on peut le projeter svp ?

[REDACTED] ui

[REDACTED] Je reviens sur la même problématique qui perdure depuis quelques années, concernant les intérimaires qui ne figurent toujours pas sur ce rapport, car ça nous donnera plus de visibilité sur le taux gravité. Les impacts réels par secteur d'activité.

[REDACTED] Précise que la réponse a déjà été donnée, dans nos statistiques nous ne pouvons pas inclure les accidents des intérimaires mais uniquement nos salariés. Les intérimaires ne sont pas les salariés de l'entreprise mais ils ont les mêmes traitements lors d'un AT et rien n'empêche de faire les analyses au moment de l'AT.

MAMADOU BAKAYOKO : ils sont dans notre périmètre et donc ils sont sous notre responsabilité. Aujourd'hui on a de plus en plus d'intérimaire dans tous les secteurs, et le besoin est très conséquent. J'aimerais bien qu'on nous donne juste un chiffre sur les AT de cette population. A titre d'exemple on pourrait dire « **sur ce trimestre nous avons eu N nombre d'accident de travail sur tel établissement** ». Nous avons besoin de cette visibilité afin de mieux faire une enquête.

EVA GUTIERREZ : je comprends, moi-même je n'ai pas des statistiques, je te donne la réponse du département médicale, nous disposons que des chiffres sur les accidents de nos employés.

MAMADOU BAKAYOKO : Cette question sera demandée de manière transversale sur tous les établissements afin qu'on puisse avoir une réponse. Si pas de réponse nous allons procéder autrement afin d'avoir une réponse sur le sujet.

ALAIN MACH : Je rejoins Mame [redacted] ait également surpris de ne pas avoir ces chiffres dans nos analyses malgré le fait de l'avoir demandé à plusieurs reprises. On ne comprend pas pourquoi vous ne voulez pas donner les chiffres ? Vous vous caché derrière la médecine du travail.

[redacted] n pas, la medecine du travail elle ne s'oppose pas à ce qu'on vous donne ces chiffres.

[redacted] : précise que les AT des intérimaires sont bien déclarés et analyser au même titre qu'un salarié. La réponse que nous donnons en tant que direction est que nous avons l'obligation de déclarer les AT de nos salariés. Je comprends ce que vous dites et j'entends le point. La réponse est celle que je viens de vous donner. Dans le BDSE on rentre les données de nos salariés.

ALAIN MACH : L'accident s'est produit sur le site Disney, donc on ne comprend pas les raisons pour lesquelles ces chiffres ne sont pas marqués sur les rapports.

EVA GUTIERREZ : Entendu, merci

WILSON BARONA : se demande si l'agence intérimaire peut venir faire l'analyse ?

CELINE MENARD : lui répond que non car les intérimaires sont sous notre responsabilité.

VANESSA CASTORINA : avez-vous un chiffrage à nous communiquer ?

EVA GUTIERREZ : je n'ai pas de chiffrage.

NOUZDINE YOUSSEF : Donc l'entreprise n'a pas l'obligation de fournir les chiffres des AT des intérimaires ? Est-ce qu'il y a une loi qui l'interdit ?

EVA GUTIERREZ : Non, il n'y a pas une loi, l'AT est enregistré et comptabilisé dans son entreprise. L'entreprise Disney suis ses obligations.

WILSON BARONA : Mais est-ce les intérimaires sont inclus dans l'analyse ?

EVA GUTIERREZ : tous les AT sont analysés, pour ce qui est des intérimaires, nous ne disposons pas de chiffres dans nos rapports.

MAMADOU BAKAYOKO : Voilà, c'est ça la question. Qui fait l'analyse ? Même si nous cette commission est une émanation du CSE nous avons pour obligation d'avoir ces informations pour mener à bien notre mission. Concernant tous ceux qui sont intérimaires, nous n'avons aucune visibilité. Ça fait des années que je demande.

[redacted] (silence)...Est-ce qu'il y a d'autre question par rapport à ce sujet ?

WILSON BARONA : pourquoi on n'a pas la suite du suivi de l'accident du salarié ?

[redacted] : sur erreur de ma part, on l'accompagne au first ou on appelle le 112 et le pompier fera le nécessaire pour l'accompagner au first-aid (elle admet de ne pas avoir l'info sur le processus) ou à l'hôpital.

WILSON BARONA : On ne sait pas ce qu'il se passe après l'accident.

EVA GUTIERREZ : Vous avez la possibilité d'analyser (très bonne question) auprès du management. Nous avons tous une responsabilité autour de cette table.

WILSON BARONA : Mais ce n'est pas à l'instantanée...

EVA GUTIERREZ : Si cela peut te rassurer, l'encadrement fait le nécessaire.

WILSON BARONA : Pour moi la fiche d'AT est incomplète, le manager remplit quelques champs...Pas tous les détails

EVA GUTIERREZ : Le service médicale, ou le pompier qui rédige le rapport, prends littéralement la déclaration du salarié.

WILSON BARONA : sur cette fiche il devrait figurer le nom de la personne qui accompagne ou pas le cm aux premiers soins.

CAMARA SAMBA : justement il y a eu un AT dans mon service. Je n'ai pas compris pourquoi le pompier après l'avoir examiné, demande au salarié de rentrer, au lieu de l'accompagner à first aid.

EVA GUTIERREZ : le pompier a autorité à le faire mais pas nous. T'as peut-être raison Wilson BARONA...

JIMENEZ NUNES TANIA : Est-ce que le document pourrait être modifié ?

EVA GUTIERREZ : On peut demander à AURELIE VIROT, mais cela n'empêche pas que l'analyse peut être faite

Point 3- Suivi du plan d'actions (DUER).

EVA GUTIERREZ : Est-ce qu'il y a des questions ?

MAMADOU BAKAYOKO : Dans l'analyse primaire sur les RPS qui ont été faite nous n'avons pas d'élément qui figure dans ce plan d'action.

LUCIE BREARD : oui c'est une partie qui est pris en charge par la médecine de travail je l'ai fait exceptionnellement l'année dernière mais il ne devrait pas figurer là.

MAMADOU BAKAYOKO : je parle de la tiercière par rapport à ce qui a été remis au comité de pilotage.

EVA GUTIERREZ : Oui, il n'y a pas dans le condensé que nous avons reçu mais on pourra faire un point avec les documents qui m'ont été donné par Aurélie en fin de séance.

MAMADOU BAKAYOKO : Je comprends que cela puisse être un oubli mais est-ce qu'il doit apparaître ?

EVA GUTIERREZ : Oui, il doit apparaître il doit être inscrit par le médecin de travail.

MAMADOU BAKAYOKO : Je souhaiterais que sur le trimestre prochain les actions enquêtes RPS soient dans les actions en cours.

EVA GUTIERREZ : je prends le point

CELINE : Ce n'est pas ce qui est prévue Eva, cela n'est pas possible car ces informations sont inscrites dans le DUERP une fois que tout est terminé pour informer les membres. Cela n'apparaîtra pas dans les actions en cours.

Je voulais juste remercier CELINE pour avoir remis le cadre par rapport à ce qui est prévue dans notre accord. C'est une fois que toutes les étapes d'analyse terminés et transmise au comité de pilotage qu'il apparaîtra dans le DUERP.

EVA GUTIERREZ : si je me suis permis de dire ça c'est qu'effectivement le rendu le 25 aout 2023 est terminé et il devrait apparaitre dans le DUERP.

Point 4-Présentation aux membres de la CSSCT du rapport CSSCT 2023 de l'établissement Autres Hôtels.

JALTEL : avant de commencer sur ce point ou en sommes-nous pour le haut-vent de la bagagerie sur le Cheyenne ?

c'est une réalisation de cette année.

JIMENEZ NUNES TANIA : je profite également pour en savoir plus sur les éventuels travaux prévus sur le Santa Fe.

MAMADOU : J'aimerais savoir ce qui en est sur la ventilation dans le bilan de prévention, page 10

LUCIE BREART : oui ça a été clôturé, donc plus d'exposition.

MAMADOU BAKAYOKO : Merci ok.

WILSON BARONA : Concernant les portes manuelles d'entrée côté rayon X SQL, est-ce cela a été traité ?

LUCIE BREART : répond que le point a été remonté auprès de la maintenance, ils n'ont pas effectué les travaux pour l'instant.

EVA GUTIERREZ : Est-ce un OT a été créé pour ce point, afin de faire le suivi ?

WILSON BARONA : je vais le noter.

Point 5-Présentation aux membres de la CSSCT du programme annuel de présentation des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail de l'établissement.

EVA GUTIERREZ : des questions ?

Est-ce que les documents 2023 ont été envoyés ?

EVA GUTIERREZ : C'est celui du 2024

CHRISTOPHE TCHEN : ce sont les opérations en cours. Pour le SANTA FE il y a des aménagements extérieures, loading dock et parking extérieur...

TANIA JIMENEZ NUNEZ : Est-ce qu'il y a des actions en cours pour la réception Santa Fe ?

EVA GUTIERREZ : Oui, mais pas pour l'instant

MAMADOU BAKAYOKO : Concernant la réhabilitation de la réception du SANTA FE est-ce qu'il y a eu un avancement ? Est-ce-que l'ergonome et le médecin ont été associés pour ce projet ?

EVA GUTIERREZ : précise que pour le moment rien a évolué, par ailleurs on a changé de médecin

ANH THU NGUYEN : précise que plus elle a des informations, mieux c'est. Elle précise également que Thibault lui avait transmis le compte-rendu de la visite réalisée.

EVA GUTIERREZ : concernant les écrans c'est l'ergonome qui a effectué le travail...

tu t'accompagner à faire la visite de réception

EVA GUTIERREZ : J'organise ça avec Giuliano, tu souhaites faire un shadow ?

ANH THU NGUYEN : OK

MAMADOU BAKAYOKO : La connaissance de notre lieu de travail est importante pour que les salariés soient dans les meilleures conditions.

Point 6 – Information des membres de la CSSCT sur les salariés déclarés inaptes au sein de l'établissement Autres Hôtels.

OLIVIA LECRY : il y avait 16 dossiers en total, dont 1 salarié en absence maladie, 5 en dispense d'activité, 4 salariés affectation temporaire cdd, 4 nouveaux dossiers depuis la dernière CSSCT

tu peux répéter les statistiques ?

OLIVIA LECRY : réprécise les mêmes chiffres

Point 7 - : Présentation aux membres de la CSSCT, pour avis motivé du projet d'impossibilité de reclassement d'un salarié déclaré inapte à son poste de travail

OLIVIA LECRY passe à la lecture d'un dossier d'un salarié.

si vous le permettez, aucune des organisations présentes n'a pu rentrer en contact avec le salarié. De ce fait, je souhaiterais que ce point soit reporté afin d'avoir plus d'informations.

OLIVIA LECRY : ce salarié ne répond pas à mes relancements, et avant de passer par des courriers, elle a envoyé des mails auxquelles il répondait.

MAMADOU BAKAYOKO : Je n'en doute pas Olivia, mais on a aucun élément et on s'engage à rentrer en contact avec ce salarié afin d'analyser le dossier avant de le passer au CSE.

OLIVIA LECRY : Je précise que le CSE n'est pas encore programmé tant que le dossier n'est pas clôturé. Pour le coup aujourd'hui nous sommes dans l'incapacité de le reclasser. Le souhait de laisser le laps de temps, je n'y vois pas de frein, mais le dossier doit passer. Le fait de voter un avis motivé n'empêche pas de rentrer en contact avec le salarié.

MAMADOU BAKAYOKO : La question est importante.

EVA GUTIERREZ : on passera au vote

RENALD GRANJEAN : Je suis d'accord avec Mamadou et si l'ensemble des OS souhaite reporter le point, ils ont le droit.

EVA GUTIERREZ : Je prends acte qu'il s'agit d'un refus de vote

MAMADOU BAKAYOKO : Ce n'est pas un refus de vote, mais juste la possibilité de rentrer en contact avec le salarié pour plus de visibilité.

EVA GUTIERREZ : Si l'y a pas de vote, alors c'est un refus de vote

RENALD GRANDJEAN : Si les membres souhaitent reporter le point, ils ont le droit de le faire.

CELINE MENARD : J'interviens pour rappeler le rôle du Chef d'Etablissement, le rôle du Président de Séance et du Secrétaire. Mais le Chef d'établissement peut le noter comme refus de vote.

MAMADOU BAKAYOKO : On reconnaît le travail déjà fait, mais aujourd'hui par rapport à ce point, je vous confirme que les cinq Organisations Syndicales présente ici n'ont pas d'information concernant le castmember. Par conséquent nous demandons de reporter ce point et de plus nous ne connaissons pas sa situation actuelle.

OLIVIA LECRY : Le salarié ne répond plus donc il se met lui-même en défaut pour son reclassement

JIMENEZ NUNEZ TANIA : on ne connaît pas sa situation actuelle

EVA GUTIERREZ : Je peux le constater comme un refus de vote et j'ai le droit d'appeler au vote

MAMADOU BAKAYOKO : Nous allons le noter au PV comme un report de point et moi aussi je peux également appeler au vote.

Mamadou appel au vote et tout le monde est d'accord pour reporter le point : ISABELLE BARJOLLE, VALENTINA CANTINELLI, TANIA JIMENEZ NUNEZ, NOUZDINE YOUSSEF, MAMADOU BAKAYOKO, CHRISTOPHE TCHEN, VANESSA CASTORINA, SAMBA CAMARA

Point 8-Présentation aux membres de la CSSCT, pour avis motivé, du projet de reclassement d'un salarié déclaré inapte à son poste de travail.

OLIVIA LECRY passe à la lecture d'un deuxième dossier d'une salariée.

WILSON BARONA : Est-ce que la castmember est au courant que la réception sera son poste définitif ? C'est quoi son coefficient ?

OLIVIA LECRY : 181, elle fait le point régulièrement avec la man

WILSON BARONA : Merci. C'est quand que la proposition sera faite ?

OLIVIA LECRY : Mois de juin, le management sera challengé là-dessus

RENALD GRANDJEAN : Pourquoi on ne lui a pas proposé le poste PMR aux caisses des ticketing/passport en scène ? Je trouve que le poste idéal serait un département avec poste PMR.

EVA GUTIERREZ : ce poste est polyvalent, il n'y a pas que de la réception.

TANIA JIMENEZ NUNEZ : on aurait pu lui proposer un poste au ticketing

OLIVIA LECRY : j'entends le point mais les postes sont de plus en plus assis debout, avec rotation.

RENALD GRANDJEAN : il y a eu la fusion des trois équipes, il y a plus de place et moins de rotation.

OLIVIA LECRY : je n'ai pas eu le même retour mais on se renseignera. Mais attention, les postes de ticketing et réception sont soumis à des prérequis de langue.

EVA GUTIERREZ : je rajoute qu'on a perdu 43 caisses

RENALD GRANDJEAN : j'entends mais il y a encore les caisses PMR

VALENTINA CANTINELLI : est-ce que le niveau de français a été validé pour la réception ?

EVA GUTIERREZ : oui.

VALENTINA CANTINELLI : Merci

EVA GUTIERREZ passe au vote : 2 abstentions et 6 pour

ISABELLE BARJOLLE : Abstention

CAMARA SAMBA : Abstention

VANESSA CASTORINA : Pour

CHRISTOPHE TCHEN : Pour

BAKAYOKO MAMADOU : Pour

VALENTINA CANTINELLI : Pour

TANIA JIMENEZ NUNEZ : Pour

NOUZDINE YOUSSEF : Pour

Point 9 - information des membres de la CSSCT, sur le recrutement des salariés en situation de handicap au sein de l'établissement.

donne les statistiques des salariés en situation d'handicap

CELINE MENARD : présente ce point et nous indique que à date d'aujourd'hui nous avons 5 salariés en plus par rapport au trimestre précédent.

WILSON BARONA : Peut-on avoir le nombre par département ?

CELINE MENARD : nous avons 3 femmes et 2 hommes

RENALD GRANDJEAN : date d'entrée en Cdi ?

CELINE MENARD : *donne les dates*

Point 10 – Présentation aux membres de la CSSCT, pour avis d'orientation du CSE du projet d'implantation d'un nouvel ERP Merchandise dans le cadre de la transformation de la chaîne d'approvisionnement

Le Senior Manager IT LUC FOTIUS et la Senior Manager *présentent le projet*

présente la mise en œuvre du programme de refonte de la supply chain et les dispositifs d'accompagnement des castmembers.

WILSON BARONA : Est-ce qu'il s'agit d'une amélioration du programme ?

LUC FOTIUS : En 2022 on a commencé un programme de refonte du système. On a fait une première version en mars 2023 qui n'a concerné que Merchandise. Le programme Supply Chain est prévu pour 5 ans, mais c'était un programme en continu à savoir qui ne s'arrêtera pas. Il va constamment continuer à se développer. La supply chain accompagne le cycle de vie du produit avec nombreux équipes qui travaillent en partenariat. Le programme commence à partir du moment que le produit est en vie. On a ensuite des données opérationnelles et la dernière chose consiste à optimiser les gains financiers.

Il continue à présenter les slides du projet

Combien des personnes sont impacté et sur quels périmètres ?

LUC FOTIUS : On touche près 2000 personnes, sur le Resort, pour les hôtels purs si tu veux c'est 144 personnes

Si l'outil existe depuis 2022, il est déjà expérimenté et donc déjà en place

LUC FOTIUS : je précise que les outils en place c'est de la planification, les modules ERP ne sont pas en place, les modules boutiques non plus.

FLORENCE MARNIER : J'ajoute que les principaux acteurs qui rentrent dans le programme sont (produits, entrepôt, stock merchandise et les utilisateurs des boutiques)

MAMADOU BAKAYOKO : on a conclu que la présentation d'aujourd'hui ne concerne que merch.

LUC FOTIUS : Sur les cinq modules il y a celui qui s'appelle SIOCS qui concerne les boutiques et c'est celui qui est présenté aujourd'hui

FLORENCE MARNIER : il y a des tests en cours mais en réalité la démarche viendra s'implanter en juin. Aujourd'hui nous vous confirmons qu'il y a aucun castmember qui l'utilise.

WILSON BARONA : Est-ce que cela va permettre d'optimiser les ruptures des stocks ?

LUC FOTIUS : Dans l'objectif, oui. Toutes les nuits de réapprovisionnement vont se faire de façon automatique. Le rôle du stocker sera de faire en sorte que les données soient bien complétées pour que l'automatisme des réapprovisionnements se fasse bien. On va changer la façon de voir nos stocks en bien.

NOUZINE YOUSSEF : Comment cela se passe par rapport aux produits endommagés ?

FLORENCE MARNIER : Aujourd'hui le système de scan est facilité. Comme aujourd'hui il devra ouvrir la palette, et ranger les cartons. La seule différence sera que la palette sera scannée en entier plutôt que tout noter un par un.

VANESSA CASTORINA : J'aimerais savoir comment va être géré tout ce qui est alimentaire

LUC FOTIUS : La partie alimentaire est hors scope. Pour le Ranch, pas de réponse à ce jour.

NOUZDINE YOUSSEF : On peut avoir des bugs. Est-ce qu'il y aura des personnes formées pour gérer ces bugs ?

LUC FOTIUS : On ne sera pas à l'abri des bugs informatiques, néanmoins il y aura des équipes qui vont traiter même des accidents plus graves sur les 3 premières mois. Puis on aura une autre équipe dédiée supply chain sur le long terme. On va lancer l'outil et démarrer une période hypercare pour prendre en compte les problématiques et le gérer

Quelle sont les garanties que vous avez par rapport au piratage informatique ?

LUC FOTIUS : C'est installé dans plus de 3000 entrepôts. On est dans l'haute gamme. Tu parlais de cyberattaques, nos équipes de sécurité sont dessus. Avec un panel d'information diversifiés...Ce sont

des outils qui faciliterons et optimiserons le travail des castmember. A partir de juin nous avons une mise à jour du stock en temps réel avec une vraie visibilité. Nous avons un canal plus rapide de transmission et bien d'autres avantages...

WILSON BARONA : Les gens qui utilisent un catalogue pour des raisons diverses (demande en mariage, anniversaire). Pour le moment on a du mal à faire un catalogue fixe car on se retrouve souvent à dire aux clients qu'on a plus un certain produit.

FLORENCE MARNIER : Nous pourrons faire un point sur le stock disponible dans l'avenir.

WILSON BARONA : En effet, il y a également la réception et la conciergerie qui sont concernées. Nous souhaitons savoir quelle marchandise nous avons de disponible.

EVA GUTIERREZ : Vous pouvez mieux expliquer aux Clients les produits disponibles...

FLORENCE MARNIER : Mamadou, il faut faire une distinction

MAMADOU BAKAYOKO : Oui, nous souhaitons connaître ce qui concerne les hôtels. Est-ce que tous les coefficients seront concernés ?

FLORENCE MARNIER : oui, tout coefficient confondu

LUC FOTIUS : Ce ne sont pas des outils très compliqués. Il aura un mode opératoire qui concernera les castmember avec la formation prévue.

MAMADOU BAKAYOKO : Oui, comment sera gérée la formation ?

LUC FOTIUS : On y reviendra plus tard dans la presentation.

LUC FOTIUS : il y aura l'entrepôt qui connaît déjà les démarches pour les anomalies...On aura une constitution d'une palette qui permettra de suivre avec la prise de photos également.

EVA GUTIERREZ : c'est vrai que c'est un process qui existe déjà (les discrepancies) que les castmembers qui connaissent pourront également utiliser.

LUC FOTIUS : Entre food et merch c'est très particulier mais on va y travailler.

Concernant la formation : Il y aura des e-learning, la formation (pour la gestion des stock...) et la formation terrain, et on fera des formations des formateurs.

NOUZDINE YOUSSEF : Les personnes comment sont-elles sélectionnées ?

LUC FOTIUS : il y a une partie déjà formée.

FLORENCE MARNIER : Ce sont déjà des formateurs, coefficient 200

TANIA JIMENEZ NUNEZ : Dans le cadre de la mise en place du logiciel comme Opera Cloud, comment on va faire en termes des créneaux horaires ?

LUC FOTIUS : Un test est imposé, si le test est ok il y aura une mise en prod pendant la nuit...

WILSON BARONA : Mais est-ce les techniciens seront sur place ou ailleurs ?

LUC FOTIUS : Ils seront ailleurs, ne seront pas sur site. Ce sont les équipes niveaux 2

WILSON BARONA : ok

aura des équipes qui travaillerons à distance...

FLORENCE MARNIER : Il y a 2 castmemebbers qui nous ont demandé de faire formations

MAMADOU BAKAYOKO : Et en combien de temps nécessaire vous estimez le temps de formation ?

LUC FOTIUS : (*il montre les slides*). Avec de session d'une heure et demie/2.

SAMBA CAMARA : est-ce qu'il y aura des cuisiniers qui auront la formation ?

EVA GUTIERREZ : Cela concerne que les équipes merchandise.

TANIA JIMENEZ NUNEZ : Est-ce qu'il y aura un impact sur la partie merchandise pour les castmembers réception ?

LUC FOTIUS : Non, pas d'impact.

VANESSA CASTORINA : Et par rapport aux formation des intérimaires ?

FLORENCE MARNIER : Les intérimaires ne seront pas forcément concernées sauf certaines exceptions

LUC FOTIUS : Dispositif d'accompagnement – Donner du sens à ce que vous faites et communiquer. On va mettre une communauté de key-users business, l'intérêt est de leur donner la visibilité du dispositif Oracle pour l'animation aux équipes étapes par étapes.

FLORENCE MARNIER : C'est dans les 2 sens, les encadrants joueront un rôle majeur dans le développement des compétences.

NOUZDINE YOUSSEF : Nous avons des castmembers que ne sont à l'aise avec l'outil informatique. Qu'est-ce que vous avez prévu ?

FLORENCE MARNIER : Comme pour le dispositif pour les fiches de paie et UKG, on accompagnera les collègues sur le terrain et l'outil est très visuel ce qui facilitera le travail d'accompagnement.

EVA GUTIERREZ : Je ne crois pas qu'il y aura un danger par rapport à ça, néanmoins le manager s'occupera soit d'accompagner les castmembers, soit d'organiser les transferts des formateurs ailleurs pour aider les autres équipes.

TANIA JIMENEZ NUNEZ : Nous avons eu des équipes de key-users dans le passé qui n'ont pas eu tous les outils pour effectuer leur travail.

EVA GUTIERREZ : Ils seront correctement formés.

LUC FOTIUS : pas d'inquiétudes

WILSON BARONA : Est-ce que les key-users vont avoir quelque chose ? Une prime de tutorat ou augmentation de coefficient ?

LUC FOTIUS : Pas de réponse

EVA GUTIERREZ : les coefficient 200 sont déjà des formateurs.

ISABELLE BARJOLLE : Quand vous aller choisir les tuteurs, est-ce que ça sera sur la base du volontariat ?

FLORENCE MARNIER : Ca sera le volontariat qui primera...

NOUZDINE YOUSSEF : Par rapport aux gestionnaires des stock, est-ce qu'ils feront partie de 18 key-users ?

FLORENCE MARNIER : Oui, c'est possible

NOUZDINE YOUSSEF : Est-ce qu'un gestionnaire de stock coefficient 220 peut former ?

EVA GUTIERREZ : oui, à partir du coefficient 200.

MOHAMED EL HALLA : Ne t'énerves pas, Eva.

EVA GUTIERREZ : oui, je voulais juste préciser...

TANIA JIMENEZ NUNEZ : Il n'y aura pas des charges supplémentaires sur le travail

EVA GUTIERREZ : la personne consacrée à la formation sera détachée et elle n'aura pas des charges en plus

WILSON BARONA : Si après la formation la personne ne parvient pas à être key-user, que va-t-il se passer ?

FLORENCE MARNIER : Les Key-users ont été déjà choisis et ils vont être formés...

WILSON BARONA : oui mais si jamais pour X raison les key-users se rendent compte que ce n'est pas leur truc et ils ne vont pas bien ?

FLORENCE MARNIER : Imaginons que deux salariées jeté l'éponge, on ne va pas insister. On continuera avec les 16 key-users restants. On ne forcera personne si la personne ne se sente pas bien

TANIA JIMENEZ NUNEZ : c'est parce qu'en théorie c'est comme ça mais dans la vraie vie, pas vraiment et pour rejoindre [REDACTED] pourquoi ne pas former quelqu'un de plus au cas où ?

FLORENCE MARNIER : on a déjà considéré la marge, le minimum est 14.

ISABELLE BARJOLLE : et si ça plaît au 18, est-ce qu'on va les garder ?

LUC FOTIUS : ça sera capitale de le garder !

ISABELLE BARJOLLE : Merci

NOUZDINE YOUSSEF : Les team leaders seront également formés vu qu'ils sont sur le terrain ?

FLORENCE MARNIER : aujourd'hui parmi les Teams Leaders il y aura certains qui seront formés et d'autres qui sont déjà formés. On aura des team leader formés partout en pôle boutique.

WILSON BARONA : Je le rejoins car nous savons que au bout de deux ans les teams leaders bougent, surtout que la stratégie d'entreprise qui prévoit les transferts.

EVA GUTIERREZ : autres questions ? Et remercie LUC FOTIUS

Point 11 : Point d'information sur la prévention des RPS

TANIA JIMENEZ NUNEZ : Depuis que les premières personnes ont été conviées au Santa Fé sur les sessions participatives on a plus aucune information.

EVA GUTIERREZ : Il n'y a pas de présentation en CSSCT sur la restitution. Il y a un Comité de pilotage qui s'occupe de cela. Par ailleurs au briefing les animateurs expliquent où ils en sont.

TANIA JIMENEZ NUNEZ : personne ne fait rien depuis octobre 2023 au départ de José.

EVA GUTIERREZ : Sur le Santa Fé les équipes qui ont été évalués, la première session de cette année est prévue le 25 avril 2024

TANIA JIMENEZ NUNEZ : Est-ce qu'on a reçu celui du mois d'octobre 2023 ? le travail aurait du être fait avec les équipes front office, conciergerie et housekeeping aussi. Le manager est parti avec son dossier et ils n'ont plus eu des retours

EVA GUTIERREZ : Je prends le point. Les équipes concernées [REDACTED] sur le SQL, on a réalisé pour bagagerie, breakfast, dîner, housekeeping, le debut de plans d'action a été partagé et ils sont planifiés dans l'avenir : le bar, la récréation et la réception (2025).

WILSON BARONA : mais on 2025 le SQL ferme...

EVA GUTIERREZ : je n'ai pas d'info officielle par rapport à ce sujet. Pour le RDC il y aura l'homologation.

Point 12 : Programmation d'une visite ultérieure de site

EVA GUTIERREZ : est-ce que vous avez des propositions et des visites que vous souhaitez faire ?

MAMADOU BAKAYOKO : avec le Disney Express on en est où ?

EVA GUTIERREZ : Le dossier administratif a été envoyé dans le temps à la SNCF, qui ont envoyé en retard, ce qui fait que nous avons reçu un courrier nous informant que nous ne pouvons pas faire les travaux d'autant plus qu'il y les jeux olympiques.

TANIA JIMENEZ NUNEZ : C'est quand tu penses qu'on aura les EPI ?

EVA GUTIERREZ : c'est en cours...

NOUZDINE YOUSSEF : J'ai entendu dire qu'une deuxième bagagerie a été ouverte au Sequoia Lodge mais que le staff n'est pas suffisant. Comment comptez-vous palier à ce manque d'effectifs et le faire travailler dans les meilleures conditions ?

EVA GUTIERREZ : Pour les conditions de travail, plus particulièrement pour l'exposition au froid des mesures ont été mis en place et les retours des castmembers sont positifs.

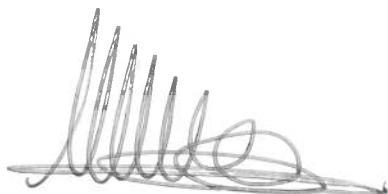
WILSON BARONA : Je rejoins Nouzdine concernant les manques d'effectifs.

TANIA JIMENEZ NUNEZ : Concernant Magic Mobile, comment étudier pour rééquilibrer le staff ?

EVA GUTIERREZ : On était étonnés du taux d'appropriation du guest en Europe. Je prends le point pour regarder. Concernant la visite, ou on va faire la prochaine visite ?

Les OS répondent à l'unanimité Ranch Davy's Crockett

Fin de la séance à 18h00

A stylized, cursive signature in black ink, consisting of several vertical strokes followed by a large loop.

Cheffe d'Etablissement

A stylized, cursive signature in black ink, featuring a large loop and a horizontal stroke.

Secrétaire